

AU SOMMAIRE

- 2 / Mot du secrétaire général**
- 2 / Un nouvel outil de sensibilisation : Parole du milieu**
- 2 / Vos personnes déléguées en action**
- 2 / Des nouvelles du Groupe Intervention Santé**
- 3 / Le 27^e congrès du SCFP-Québec**
- 3 / Les intervenantes sociales dénoncent la mainmise de Québec!**
- 4 / Comment intéresser les jeunes au syndicalisme?**
- 4 / Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec**

Agenda 2011

Conseil général

Hôtel Auberge Universel à Montréal
21 et 22 septembre

Journée thématique «Condition féminine»

Loews Le Concorde à Québec
6 décembre

Conseil général

Loews Le Concorde à Québec
7 et 8 décembre

La Revue

VOTE D'ALLÉGEANCE SYNDICALE Une belle victoire pour la section locale 2184 du SCFP

par Karine Rainville

LE 1^{er} OCTOBRE 2010, LES CENTRES DE SOINS DE LONGUE DURÉE ST-MARGARET, ST-ANDREW ET FATHER-DOWD ÉTAIENT OFFICIELLEMENT INTÉGRÉS AU CSSS CAVENDISH OÙ LE SCFP REPRÉSENTAIT DÉJÀ 220 MEMBRES DE LA CATÉGORIE 2 (PERSONNEL PARATECHNIQUE, SERVICES AUXILIAIRES ET DE MÉTIERS).

Pour la section locale, les mois qui suivirent furent marqués par un effort d'organisation remarquable afin de mobiliser les membres en vue d'un vote éventuel d'allégeance syndicale qui les opposerait au Syndicat québécois des employées et employés de services, Section locale 298.

Une campagne d'organisation implique de longues heures de travail, des dizaines d'appels téléphoniques, beaucoup de discussions et de rencontres. Ces heures de travail ont vu naître de nouvelles amitiés et ont rappelé à toutes et tous que la structure du SCFP et la solidarité qui existe en son sein méritent que l'on mène une bonne bataille pour les préserver.

C'est finalement le 13 mai à 9 h 30 qu'a eu lieu le dépouillement du scrutin aux bureaux de la Commission des relations du travail. Un peu avant 11 h, la section locale 2184 pouvait se réjouir puisque 220 nouveaux membres s'ajoutaient au 220 déjà présents – un scrutin remporté avec 63 % du vote.

Malgré cette belle victoire, le travail est loin d'être terminé. La section locale entend réunir ses membres en assemblée générale dans les prochaines semaines afin que collectivement ils déterminent leur structure et élisent leurs officiers. Ce travail est d'autant plus important que les rumeurs d'une intégration prochaine de l'Hôpital Catherine Booth au CSSS Cavendish persistent. En attendant la prochaine campagne, nous félicitons la section locale 2184 et souhaitons la plus cordiale bienvenue aux 220 nouveaux membres qui comptent maintenant sur nous pour négocier leurs conditions de travail et défendre leurs intérêts.



MOT DU PRÉSIDENT

par Marco Lutfy

Le SCFP... grandit!



J'me souviendrai longtemps du 27^e congrès du SCFP-Québec.

D'abord, bien sûr, par son côté historique : le poste de secrétaire général du SCFP-Québec est maintenant occupé par un élu!

Faut-il le rappeler, notre secteur poursuivait cet objectif depuis fort long-

temps. Ce poste était occupé par le directeur québécois du SCFP au Québec depuis sa fondation, en 1963.

Croyez-moi, ce n'était pas si facile de tenir le cap sur cet enjeu. La pression avait monté de plusieurs crans suite au refus des personnes déléguées d'adopter une telle résolution au congrès spécial de novembre 2010 sur ce point précis.

Qu'à cela ne tienne, notre secteur a décidé qu'on ne faisait pas avancer une bonne idée en s'excusant de l'avoir!

Il n'était pas question ici, de faire la démonstration qu'un élu ferait beaucoup mieux que le directeur du SCFP-Québec à ce poste, mais bien de mettre en évidence le caractère « distinctif » de notre syndicat, à savoir que tous les postes se doivent d'être électifs et occupés par des élus.

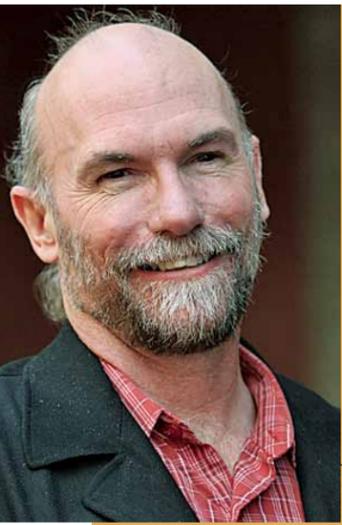
Je crois que cette fois-ci, en remerciant le directeur actuel pour son excellent travail tout en votant « pour » la résolution qui le retirait de cette fonction, les délégués ont bien saisi cette nuance.

Bravo à Denis Bolduc du secteur des Communications, le premier élu à occuper le poste de secrétaire général du SCFP-Québec!

Institut Pinel

Moment émouvant, lorsqu'au bout d'une éprouvante semaine, les délégués de l'institut Pinel ont reçu un appui monstre de l'ensemble du plancher

SUITE EN PAGE 3



Mot du secrétaire général

par Michel Jolin

Il était une fois... la négociation de notre convention collective

Le processus de négociation a commencé le 9 mars 2009 par l'élection de votre Comité de négociation. Je vous rappelle le nom des personnes qui ont été élues pour vous représenter sur le Comité de négociation du Conseil provincial des affaires sociales : Karine Cabana, Ghislaine Doré, Monique Trépanier et Yves Paprocki. Se sont joints à eux le coordonnateur du secteur

Affaires sociales, Alain Tessier, et moi-même, en tant que responsable politique.

Je qualifierais cette ronde de négociation de satisfaisante, surtout pour le personnel travaillant sur les quarts de soir et/ou de nuit ou travaillant dans des services comme l'Urgence ou les soins critiques. Les primes allouées à ces travailleuses et travailleurs ont été majorées. Cela ne nuira certainement pas pour convaincre de nouvelles personnes de se rendre disponibles sur ces quarts de travail ou dans ces services.

Le personnel de la Catégorie 1 et les préposé(e)s aux bénéficiaires ont eux aussi bénéficié de cette ronde de négociation, se voyant reconnaître le temps accordé au chevauchement de quarts pour le personnel infirmier et une prime de 2% pour les autres membres de la Catégorie 1 et les préposé(e)s aux bénéficiaires.

Une ombre au tableau cependant : nos augmentations salariales. Le gouvernement refuse encore une fois de reconnaître, à sa juste valeur, le travail que nous effectuons. Nous aurons ce grand défi à relever lors de la prochaine ronde de négociation en 2015 et pour ce faire, nous devons y croire, nous devons y voir tous ensemble.

En terminant, merci Karine, Ghislaine, remplacée par Nathalie Olivier en fin de parcours, Monique, maintenant heureuse retraitée, Yves, et notre chef d'orchestre Alain.

UN NOUVEL OUTIL DE SENSIBILISATION

Parole du milieu

par Sylvain Lemieux

LORS DU JOUR DU DEUIL NATIONAL, LE 28 AVRIL DERNIER, LA SECTION LOCALE DE L'INSTITUT PHILIPPE-PINEL A CRÉÉ UN OUTIL DE SENSIBILISATION UNIQUE.

En effet, lors de cette journée, le comité de santé-sécurité du local 2960 a procédé au lancement du livre *Parole du milieu*, un recueil sur l'impact

d'une agression vécue par quatre de nos collègues à Pinel. Il est à noter que ce recueil a été écrit par un de nos membres, Philippe Poirier, préposé à l'entretien ménager.

Dans ce document, il est question de quatre travailleuses et travailleurs qui ont volontairement et généreusement accepté de raconter leur histoire afin de sensibiliser leurs nouveaux collègues aux risques, malheureusement trop peu connus et inhérents au milieu. Lors de ces événements, les travailleurs ont vécu des blessures physiques et/ou psychologiques.

Nous souhaitons que ce livre puisse informer les travailleuses et travailleurs des risques du métier, pré-

venir de futures agressions, mais aussi simplement pour nous souvenir afin de mieux avancer, en toute sécurité.

Vous pouvez demander une copie de ce livre au coût de 3 \$ en passant votre commande à l'adresse suivante : journal2960@hotmail.com



Des nouvelles du GIS (Groupe Intervention Santé)

par Pierre Soucy, responsable politique du GIS

Nous sommes toujours à la recherche de femmes et d'hommes prêts à se mobiliser dans un court laps de temps pour participer à des actions militantes organisées dans le but de se faire voir et entendre, au nom des syndiqués du Réseau de la santé et des services sociaux.

Il reste moins de 4 ans avant la prochaine négociation; pour certains, c'est énorme, pour d'autres, c'est peu... Il faut se préparer, se former, se pratiquer, s'organiser et le plus tôt sera le mieux.

Malheureusement, peu de gens ont démontré leur intérêt pour ce groupe d'action. Pourquoi??? Il vous reste encore la période estivale pour vous engager dans ce groupe solidaire. Nous avons présentement une « ligne d'attaque », mais une « équipe » serait encore mieux; cette dernière recevra une formation d'ici la fin de l'année 2011.

Je vous rappelle les critères indispensables :

- pouvoir être libéré dans un court délai
- croire qu'il est possible de changer les choses
- avoir de la détermination et le goût de l'aventure

Pour les personnes intéressées, faites parvenir votre candidature au représentant syndical de votre section locale qui la fera ensuite parvenir au CPAS.

N'hésitez plus!

Vos personnes déléguées en action

par Michel Jolin

Deux autres conseils généraux du Conseil provincial des affaires sociales (CPAS) ont eu lieu depuis la dernière parution du journal *La Revue*.

Un premier s'est tenu les 30 et 31 mars à Québec où une centaine de personnes déléguées ont eu à débattre de différents sujets. Le coordonnateur du secteur nous a présenté le projet de loi 127 qui traite des conseils d'administration (CA) de nos établissements. Ce projet de loi revoit, entre autres, la composition de ces conseils d'administration. Alain a conseillé aux personnes déléguées d'occuper toutes les places qui seront disponibles à l'automne prochain lors des élections aux CA.

Deux élections ont eu lieu lors de cette rencontre. Sylvain Lemieux de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal a été élu au Comité d'information, et Élyse Boivin de l'Institut national de santé publique du Québec, a été élue au Comité de condition féminine.

Johanne Martel, conseillère au service de l'évaluation des emplois au SCFP, est venue nous expliquer tout le processus entourant le maintien de l'équité salariale ainsi que le mécanisme de modifications à la nomenclature prévu à l'article 8 de notre nouvelle convention collective.

Le secrétaire général du CPAS a présenté les rapports financiers de l'année 2010 et les personnes déléguées ont adopté le rapport des vérificatrices ainsi que les prévisions budgétaires 2011.

Le deuxième conseil général du CPAS a eu lieu le 9 mai dernier à Québec. Cette rencontre précédait le congrès du SCFP-Québec qui avait lieu du 10 au 13 mai. Ce fut donc le moment propice pour réviser les propositions et les modifications aux statuts qui seraient soumises aux personnes déléguées de tous les secteurs participant au congrès.



Nous avons procédé à l'élection des personnes qui siègeront au Bureau et au Conseil général du SCFP-Québec. Marco Lutfy, président du CPAS, représentera le secteur comme vice-président au Bureau. Michel Jolin, secrétaire général du CPAS, Francine Lamothe vice-présidente de la région Estrie/Montérégie-Est/Mauricie/Centre-du-Québec, Pierre Soucy, vice-président de la région Québec/Beauce-Appalaches/Bas-St-Laurent, Manon Lupien du CRDI-TED Mauricie/Centre-du-Québec, et Normand Lafrenière du CRSSS de la Baie-James, représenteront le secteur en tant que personnes directrices au Conseil général du SCFP-Québec.

Nous avons aussi élu Maryse Gagnon de la Corporation d'Urgences-Santé au Comité jeunesse du CPAS.

Si vous avez des questions sur ces conseils généraux, vos personnes déléguées à ces rencontres sont en mesure d'y répondre. N'hésitez pas à communiquer avec elles.

et du National, suite à une prise d'otages qui s'est déroulée de façon pour le moins inquiétante, côté sécurité du personnel en place, le mois dernier.

Somme toute, un congrès très particulier, ne serait-ce que par l'ampleur des sujets brûlants qui y ont été traités, avec en prime des élections à la présidence et au poste de secrétaire général... Pas vu ça souvent.

Mais au final, les délégués auront réglé de main de maître les épineuses questions soulevées, en s'appuyant sur ce que le syndicalisme a de mieux à offrir : des principes solides, justes et équitables. C'est toujours ainsi qu'un syndicat grandit. Lorsque les solutions proposées avantagent l'ensemble plutôt que l'individu.

Encore fallait-il se tenir debout et prendre position. C'est ce que les délégués ont fait tout au long du congrès et c'est ce que notre secteur a fait avec brio! J'en suis très fier!

Ainsi, ils ont fait « vivre » la démocratie car, comme le disait... quelqu'un, « la démocratie n'existe que lorsqu'elle est exercée ».

En ces moments où le syndicalisme est remis en question sur une bonne partie de la planète, il est bon de constater que nous possédons au SCFP tout ce qui est nécessaire pour en sortir gagnant et la tête haute. Ce faisant, c'est l'ensemble des citoyens qui y gagneront, même si certains de ceux-là ne le savent pas encore...

LE 27^e CONGRÈS DU SCFP-QUÉBEC

par Sylvain Lemieux

C'est du 10 au 13 mai dernier que s'est déroulé le 27^e congrès du SCFP-Québec sous le thème *Présents sur toutes les tribunes*. Il faut savoir que le SCFP-Québec représente plus de 110 000 membres répartis en 505 sections locales. Durant ce congrès,

nous avons étudié 70 projets de résolution, reçu 18 rapports des différentes instances et comités, avons entendu 5 discours, écouté 3 conférences et participé à une manifestation en vue de protéger nos retraites.



Parmi les conférenciers, signalons la présence d'Emmanuelle Champion (*Syndicats et coalitions citoyennes*), de Mario Asselin (*Le syndicalisme à l'heure des médias sociaux*) et de Biz, membre du groupe rap Loco Locass (Politique, médias et syndicats). Ce dernier fut invité par le Comité des jeunes du SCFP-Québec.

D'entrée de jeu, la présidente, Lucie Levasseur nous a dépeint les défis qui nous attendent. Elle a rappelé que le journal *The Economist* annonçait rien de moins que la guerre aux syndicats du secteur public.

« Le plan de la droite, il est simple, a-t-elle dit. On collecte moins d'argent. Ensuite, on annonce au bon

peuple qu'il n'y a pas assez d'argent. Il faut couper, couper dans les services publics. Et [...] couper dans nos conditions de travail évidemment. »

Le directeur québécois, Michel Bibeault, a poussé la démonstration un peu plus loin en présentant une vidéo. L'extrait de quelques minutes qui présentait Éric Duhaime, un journaliste ouvertement de droite, illustre parfaitement le genre d'argumentation qu'on servira au monde syndical au cours des prochaines années. Michel Bibeault ajoute :

« Le patronat ne se gêne pas et prend tous les moyens à sa disposition pour mener ses interventions publiques ou prendre des positions pour influencer les politiques de nos gouvernements. Il est temps que le mouvement syndical fasse son travail, prenne sa place et qu'il soit présent sur toutes les tribunes. »

Ensuite, les dirigeants syndicaux suivants ont aussi fait un discours devant les congressistes : Claude Généreux, secrétaire-trésorier national du SCFP, Paul Moist, président national du SCFP, Michel Arsenault, président de la FTQ.

Tous ont mis en garde les congressistes face au résultat des élections fédérales. Nous devons nous protéger face à la montée de la droite. Tous étaient unanimes. Les syndicats doivent être présents dans tous les médias pour faire contrepoids aux discours de droite. Le thème du congrès, les propos des chefs syndicaux, mais surtout la présentation de M. Asselin nous en ont convaincus.

En se penchant sur les nouvelles réalités, sur les nouveaux médias de diffusion et enfin sur la nouvelle donne politique au Québec, le SCFP-Québec n'a plus le choix de se moderniser s'il veut rester le moteur d'un syndicalisme militant, vecteur de changement. Les élus sont la force de ce mouvement, ils doivent donc en assumer la direction.

Comme toujours, les jeunes représentent l'avenir du mouvement syndical. Il faut donc les rejoindre, s'ajuster à leur style de vie et à leur mode de communication. Nous n'avons plus le choix de poursuivre sur notre lancée et de nous adapter au changement.

Les travaux du congrès du SCFP-Québec se sont terminés par l'élection de ses dirigeants. Lucie Levasseur a été réélue à la présidence pour un nouveau mandat de deux ans et Denis Bolduc, comme premier secrétaire général élu.

Inspiré et extraits tirés du site : www.scfp.qc.ca

CONFÉRENCE DU 25 MAI À MONTRÉAL Les intervenantes sociales dénoncent la mainmise de Québec!

par Guy Jolicoeur

ALORS QUE L'ON CONSTATE UN NOMBRE DE PLUS EN PLUS IMPORTANT DE MALADIES LIÉES À LA SANTÉ MENTALE, DES INTERVENANTES SOCIALES DÉNONCENT L'ORGANISATION DU TRAVAIL QUI, DEPUIS LA FUSION DES CSSS IL Y A SIX ANS, N'A FAIT QU'AGGRAVER LA SITUATION EN METTANT L'IMPORTANCE, NON PAS SUR LA QUALITÉ DU TRAVAIL, MAIS SUR LES STATISTIQUES.

« Nous sommes maintenant des gestionnaires de cas, s'est exclamée une participante, et non plus des intervenantes sociales: nous gérons les listes d'attente créées par M. Bolduc. »

Cette nouvelle hantise des chiffres est une conséquence de la « nouvelle gestion publique », un dérivé des méthodes de gestion du privé qui insistent sur le délai d'attente et sur l'atteinte des cibles par les établissements et... les intervenantes sociales. Nous sommes passés de l'ère de la qualité à celle de la quantité où les critères des programmes sont pensés et imposés par les hauts fonctionnaires du MSSS à Québec. Ces façons de faire se produisent toutefois au détriment de l'autonomie des intervenantes qui tiennent à bout de bras des charges de cas importantes sans avoir de prise réelle sur les services rendus à la clientèle.

Ce sont quelques-uns des constats navrants de la conférence qu'a organisée l'Intersyndicale des professionnels et techniciens de la santé de Montréal, dont fait partie entre autres le SCFP-Québec. Cette conférence a permis de faire le point sur le bilan des fusions d'établissements et des changements dans le Réseau de la santé et des services sociaux.



Avec l'aide de conférenciers, dont les chercheurs Angelo Soares de l'UQÀM et Dominique L'Huilier du Conservatoire national des arts et métiers (Paris), les participants ont pu s'apercevoir de l'étendue des dommages quand on tente de concilier l'intervention sociale avec la méthode « Toyota », une méthode industrielle digne de la chaîne de montage, chère au ministre de la Santé du Québec, Yves Bolduc.

D'autres activités, comme un panel d'organisations communautaires, ont démontré que les aînés étaient perdants quand on tentait de leur fournir des services adaptés à leurs conditions dans la nouvelle gestion publique. Un autre panel, syndical cette fois-ci, a permis au président du Conseil provincial des affaires sociales, Marco Lutfy, de parler des retombées néfastes de cette méthode sur ses membres.

Enfin, on a assisté à la naissance d'un nouveau regroupement d'intervenantes sociales appelé RÉCIFS, qui tentera de rejoindre ces dernières et leur proposer une voix pour se faire entendre.

Une conférence qui restera à l'histoire par ses retombées sur la connaissance qu'ont les intervenantes et intervenants des raisons de leur souffrance qui est liée à l'organisation de leur travail.

Comment intéresser les jeunes au syndicalisme ?

par Sylvain Lemieux

Depuis quelques années, la diminution de la présence des jeunes dans le milieu syndical est un fait remarqué. Cette situation est inquiétante. C'est dans le but de remédier à la situation que des échanges en Tables rondes ont eu lieu autour de l'implication des jeunes dans les syndicats, lors de la journée thématique « Jeunesse » du CPAS, le 29 mars dernier.

Voici un compte rendu de ces échanges et quelques pistes de solution.

Tout d'abord, les syndiqués plus expérimentés perçoivent que les jeunes travailleurs ne sont pas intéressés par le syndicalisme pour ces raisons :

- les nouveaux n'ont pas eu à se battre pour ce qu'ils ont
- ils pensent qu'ils peuvent régler leurs problèmes eux-mêmes
- le syndicat est seulement une police d'assurance
- les nouveaux travailleurs sont plus individualistes
- les jeunes sont seulement de passage dans un emploi et ont souvent d'autres plans de carrière
- les jeunes sont désintéressés par rapport aux luttes syndicales

- les jeunes n'ont pas de connaissances quant aux fonctions de l'exécutif et ne s'intéressent pas à cette question tant qu'ils n'ont pas de problème.

Pour leur part, plusieurs de nos jeunes membres croient que le syndicalisme est issu d'une autre époque, et ce, pour plusieurs raisons :

- les grandes luttes sont derrière nous
- le syndicat s'occupe seulement des baby-boomers (fonds de pension, ancienneté, etc.)
- le syndicat semble défendre les profiteurs du système
- les jeunes ont peu de connaissances quant aux fonctions de l'exécutif et de façon générale les membres de l'exécutif ne s'intéressent pas à cette problématique

Selon plusieurs des participantes et participants, ces perceptions sont dues au fait que les membres sont mal informés de l'histoire du mouvement ouvrier, des enjeux actuels et des bons coups réalisés par le mouvement syndical. Les programmes d'histoire dans notre système scolaire sont muets sur ces questions.

En conséquence, plusieurs personnes participantes estiment qu'il faudrait se doter de meilleurs mécanismes d'accueil des nouveaux membres. Il est mentionné qu'un guide d'accueil ou un site Internet pourraient améliorer la compréhension des nouveaux membres.

Il semble aussi que plusieurs raisons contextuelles freinent l'implication des jeunes :

- selon les jeunes, lorsqu'on fait du syndicat, on est « étiqueté », ce qui va au détriment de nos chances de promotions
- les jeunes personnes salariées de la liste de rappel doivent à l'occasion cumuler plusieurs emplois sur de grands territoires, ce qui constitue un frein à l'implication

Il apparaît que le questionnement sur les causes du manque d'implication des jeunes amène des réponses différentes selon les générations. Par contre, au-delà de ce procès d'intention, nous n'avons d'autre choix que de rendre le syndicalisme intéressant pour les jeunes, car la relève ne peut passer que par eux!

Tous semblent d'accord sur l'importance d'avoir un syndicat fort qui a la capacité de confronter les associations d'employeurs et protéger nos acquis.

Il est suggéré d'occuper davantage les espaces disponibles sur les médias sociaux afin de faire contrepoids au discours de droite présent sur les tribunes et très négatif à l'égard des syndicats. Cette suggestion a été faite aussi au sein du dernier congrès du SCFP-Québec, dans les groupes de discussion suivant la présentation de M. Mario Asselin, spécialiste en nouveaux médias.

De plus, outre le rôle traditionnel du syndicat, les personnes participantes estiment que celui-ci pourrait aussi être un outil important pour défendre les grandes causes sociales tels l'environnement, les défis reliés à la mondialisation, la conciliation travail/famille. Le syndicat pourrait être le porte-parole des grandes causes qui préoccupent l'ensemble de la société, mais aussi, principalement les jeunes. Ainsi, il pourrait devenir un vecteur pour une plus grande solidarité humaine.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC

par Paul-André Clermont, vice-président régional

La région de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec est une région qui couvre une grande superficie, plus de 900 000 km².

Le Conseil provincial des affaires sociales représente neuf (9) sections locales qui regroupent plus de 1 650 personnes syndiquées *qui y croient*.

- 311** CSSS de Rouyn-Noranda
- 899** CRSSS de la Baie James
- 1459** Centre Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
- 2659** Centre de réadaptation La Maison
- 2756** Centre Normand
- 2791** Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- 3561** CSSS du Lac Témiscamingue (Centre de santé Ste-Famille)
- 3608** Centre Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
- 4451** CRDI Clair Foyer

Cinq de ces établissements ont une vocation régionale, soit les sections locales 1459 – 2659 – 2756 – 3608 – 4451 et offrent des services sur tout le territoire.

Pour ce qui est de la section locale 899, elle couvre de Chibougamau à Radisson en passant par Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

Voici le portrait des sections locales fractionnées par catégorie :

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Total
311		415	160		575
899		100	150		250
1459			43	141	184
2659	1	23	31	129	184
2756			5	31	36
2791	1		40	54	95
3561				85	85
3608	1	65	10	120	196
4451			30	22	52
	3	603	469	582	1657

La région compte parmi ses sections locales l'un des deux premiers syndicats affiliés au SCFP. En effet, depuis le 14 décembre 1960, soit depuis 51 ans, la section locale 311 est fière d'appartenir au SCFP. Cette section locale est affiliée au CPAS depuis sa création le 17 novembre 1973, soit depuis 38 ans. Même après toutes ces années, il est bien évident pour nous que ce regroupement est encore le meilleur pour défendre l'intérêt de nos membres.



ANNIE THÉRAULT

Nous tenons 3 à 4 rencontres régionales par année qui durent une journée complète et qui sont bien remplies. On profite de ces réunions pour faire le tour des dernières rencontres des conseils généraux du CPAS et aussi pour faire le point sur les préoccupations régionales.

À chaque rencontre, nous développons et nous partageons nos expériences sur un sujet qui a un intérêt pour toutes les sections locales, par exemple, les expertises médicales et les politiques de chacun de nos employeurs.

À chaque signature d'une nouvelle convention collective, nous faisons une réplique du colloque de la convention collective en région, car nos sections locales ne peuvent former tous les membres de leur exécutif à l'extérieur, question de budget.

Nous aurons le plaisir de recevoir les personnes déléguées par vos sections locales en juin 2012 lors du prochain congrès du CPAS.

Dans vos projets de vacances, n'oubliez pas l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec!

Au plaisir de vous y rencontrer!



La Revue

Bulletin d'information publié par le Conseil provincial des affaires sociales (CPAS)

Le CPAS est le regroupement des syndicats du Secteur de la santé et des services sociaux au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Président : Marco Lutfy

Secrétaire général : Michel Jolin

Responsables : Guy Jolicoeur, Michel Jolin, Sylvain Lemieux et Karine Rainville du Comité d'information

Collaboration spéciale : Paul-André Clermont, vice-président Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec

Secrétaire de rédaction : Manon Pépin

Graphisme : Anne Brissette

Traduction : Lorena Ermacora

Impression : Atelier Québécois Offset 1998 inc.

Tirage : 9050 exemplaires en français, 1200 exemplaires en anglais

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise et même encouragée à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

